

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 81 (1898)

**Nachruf:** Nicolas, Charles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lose Hingabe an seine Pflicht, bei der er seine ganze Kraft einsetzte, vor der jede andere Rücksicht persönlicher Art zurücktrat; durch seine gewissenhafte Bemühung, nur den wahren Zwecken seines Berufes zu dienen; durch strengste Wahrhaftigkeit in dessen Ausübung, die allen und jeden Charlatanismus gründlich hasste und im Heilverfahren am Liebsten das einfachste Mittel anwandte; durch männlich-sicheres Auftreten am Krankenbette, das Vertrauen erweckte, und schliesslich durch eine Auffassung von seiner Berufsarbeit, die diese nicht nur den Armen gegenüber als freundlich geleistete Hülfe erscheinen liess, sondern ihn im allgemeinen in der materiellen Wertschätzung seiner Thätigkeit fast nur allzusehr beeinflusste. Er war mit einem Worte sein Leben lang nicht nur ein guter Arzt, sondern dabei immer auch ein guter Mensch.»

Eine gewaltige Arbeitslast ist von Dr. Emil Müller bewältigt worden; verdiente Anerkennung hat er zu Lebzeiten vielfach gefunden; wir aber wollen ihn den guten Bürger, den weisen, nie rastenden Arzt und den edlen Menschen als ein leuchtendes, nie vergängliches Vorbild in unserer Erinnerung festhalten. R. I. P. A. MÜLLER.

---

## † Le Dr. Charles Nicolas.

1846—1898.

Bien que notre regretté collègue n'ait jamais pu assister aux séances de la Société helvétique des Sciences naturelles, de laquelle il faisait partie depuis 1874, sa carrière médicale a été trop remarquable pour qu'il ne soit pas légitime de lui consacrer une notice nécrologique dans les *Actes* de la dite Société.

Paul-Charles-Edouard Nicolas naquit à Neuchâtel, le 27 juin 1846. Il était originaire de Mézières (Vaud): mais sa famille ayant été agrégée à la commune de Neuchâtel, elle fut naturalisée de ce chef en 1867 dans notre canton.

Pendant le cours de ses études dans sa ville natale, il fut atteint d'une attaque de rhumatisme articulaire aigu, qui eut pour conséquence une affection organique du cœur. Ayant choisi la carrière médicale, il fréquenta successivement les universités d'Erlangen, Wurzburg et Berne, où il fut pendant un an assistant de la Maternité. Il entra ensuite à l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel, en qualité d'interne de ce service médico-chirurgical, fut ensuite 1<sup>er</sup> interne du service clinique du professeur Breisky, à Berne, où il subit ses examens doctoraux à partir du 2 mars 1870, puis passa ses examens d'Etat à Neuchâtel.

Il fit peu après partie de l'ambulance suisse qui, ayant pour chef le Dr Rodolphe Demme, se porta du côté des troupes allemandes, et fut en activité à Pont-à-Mousson et à Nancy, prit ensuite part en qualité de médecin-adjoint à la mise sur pied d'un bataillon neuchâtelois envoyé à la frontière dans le Jura bernois, repartit après cela pour le théâtre de la guerre, où il fonctionna comme médecin suisse dans une ambulance allemande à Fontenoy, près de Belfort, d'où il ne tarda pas à être rappelé pour assister à Neuchâtel en qualité d'adjutant le Dr François de Pury, médecin cantonal en chef, surchargé d'occupations par l'arrivée dans notre pays de l'armée de Bourbaki. Quand son chef eut été nommé médecin fédéral de division, Nicolas continua à lui être attaché comme adjudant.

Il se rendit successivement à Prague, Vienne, Berlin et Paris, puis vint en automne de 1872 s'établir à Neuchâtel.

Admis en 1869 déjà dans le sein de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel et dans celui de la Société neuchâteloise des Sciences médicales — qui fut dissoute en 1874, — il fut secrétaire de l'une et de l'autre, et fut reçu en 1874 membre de la Société helvétique des Sciences naturelles.

Dès 1872 il fit partie de la Commission de Salubrité publique de Neuchâtel, et en fut vice-président; mais il y donna sa démission définitive lors de sa nomination à la vice-présidence de la Commission d'Etat de Santé. Il fut médecin de la

Crèche dès sa fondation (1874) jusqu'à la fin de 1886, et de l'hôpital de Chantemerle (maladies contagieuses) de 1877 jusqu'à la fin de 1883.

En 1878, le Conseil fédéral le nomma membre de la Commission fédérale des examens professionnels de médecine au siège de Genève, où il fut chargé des questions relatives à l'hygiène. Il fut aussi pendant un certain temps membre de la Commission consultative de l'enseignement supérieur de notre canton et de la Commission du Musée d'histoire naturelle de notre ville.

Reçu en 1882 membre de la Société médicale neuchâtoise, il en fut secrétaire (1884), puis président (1888 et 1889), et à ce titre, Neuchâtel étant alors Vorort de la Société médicale de la Suisse romande, il présida celle-ci, le 12 octobre 1888, à son assemblée générale d'Ouchy.

Appelé en 1884 au poste de médecin-chirurgien de l'hôpital de la Providence, il se consacra complètement à cette tâche, y organisa une salle d'opérations modèle, et fut la cause de l'augmentation annuelle du nombre des malades de cet établissement charitable. On ne peut mieux dépeindre ce qu'il s'y montre, que ne l'a fait le Dr F. Morin (*Revue médicale de la Suisse romande*, XVIII, 1898, p. 104—105). Il y pratiqua de nombreuses opérations généralement suivies de succès, parmi lesquelles plusieurs ovariectomies. Mais, le 30 juin 1889, l'état de sa santé lui fit renoncer à l'hôpital de la Providence, comme plus tard il refusa pour la même cause la place de médecin-chirurgien de l'hôpital Pourtalès, qui lui fut offerte lors de la démission du titulaire pour le 1<sup>er</sup> janvier 1893.

Nommé dès 1876 membre suppléant de la Commission d'Etat de Santé, il en devint membre effectif, puis fut appelé en juillet 1889 à la vice-présidence de ce corps consultatif, et en outre au poste de médecin-inspecteur des maisons de santé du Canton, qu'il ne conserva que jusqu'à la fin de 1893. Dans la première de ces deux fonctions il démontra amplement sa force de travail et son aptitude exceptionnelle pour tout ce qui concerne l'hygiène.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud rendu attentif à ce fait l'appela à la chaire d'hygiène de la nouvelle université de Lausanne avec le titre de professeur extraordinaire. Nicolas créa lui-même pour son enseignement une collection précieuse, dont il confectionna lui-même une bonne partie des objets.

C'est pour la même raison que, s'agissant d'étudier la question de l'alimentation en eau de la ville de Lausanne, il fut appelé avec le D<sup>r</sup> Roth, professeur de bactériologie à Zurich, et M. Roger Chavannes, ingénieur à Neuchâtel, à présenter sur cette question un travail dont il fut le rapporteur.

Le Conseil fédéral qui l'avait déjà nommé « membre de la Commission surveillante du siège de Lausanne pour l'examen professionnel des médecins » (1893), le désigna le 3 janvier 1898 comme « membre suppléant du Comité-directeur préposé au siège de Neuchâtel, mais domicilié à Lausanne, pour le reste de la période administrative courante jusqu'à la fin de l'année 1898. »

Mais, quelque court que fût ce terme, il fut encore trop long pour celui qu'il désignait à cette fonction. En effet, le 26 janvier 1898, Nicolas se dirigeant vers la gare de Neuchâtel pour aller donner un cours d'hygiène à Lausanne, tomba sans connaissance et ne tarda pas à rendre le dernier soupir dans un magasin, d'où il fut reconduit à domicile dans la voiture d'ambulance de la Croix-Rouge.

Lors de ses funérailles, à son domicile, M. le Conseiller d'Etat Robert Comtesse, chef du Département de l'Intérieur, et M. le pasteur Henri Du Bois rendirent hommage à ses qualités et aux services signalés qu'il avait rendus dans l'exercice de sa profession et au sein de la Commission de Santé; puis, au cimetière, M. le professeur et D<sup>r</sup> Marc Dufour, pro-recteur de l'université de Lausanne, le professeur et D<sup>r</sup> Dind, doyen de cette faculté de médecine, et le D<sup>r</sup> F. Morin, président de la Société médicale neuchâteloise, accentuèrent l'étendue de la perte que venait de faire la science par la mort d'un homme aussi capable que consciencieux dans l'accomplissement du devoir.

Renvoyant pour plus de détails à la notice nécrologique de M. le D<sup>r</sup> F. Morin et à celle que publiera la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel, nous donnons en terminant l'indication des principaux travaux du D<sup>r</sup> Nicolas.

De la mensuration obstétricale des ouvertures inférieures du bassin. D. I. Bern. Neuchâtel, 1870, in 8°, pp. 100, avec une double planche de 4 figures. — Sur la fréquence avec laquelle les maladies doubles atteignent un côté du corps, dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel, IX. 3, 1873, p. 473—478. — Des microbes en général et de leurs qualités pathogéniques, Ibid., XIII, 1883, p. 244—267. — Des causes de la fièvre typhoïde en général et à Neuchâtel en particulier, Ibid., XIII, 1883, p. 283—288, avec 3 courbes graphiques. — La fièvre typhoïde à Neuchâtel, dans la Revue médicale de la Suisse romande, IV, 1884, p. 305—317, avec les mêmes courbes graphiques. — De l'action explosive des projectiles d'après les expériences de M. le professeur Kocher de Berne, dans le Bulletin, etc., XIV, 1884, p. 127—135. — Notice sur l'épidémie de fièvre typhoïde à Zurich au printemps 1884, ibid., XV. 1886, p. 143—148. — Modèle de table d'opérations, dans la Revue, etc., VIII, 1888, p. 342—345, avec une planche. — Instructions sur les premiers secours à donner en cas d'accidents ou de maladies subites. Neuchâtel, 1888, pp. 19, avec 4 planches. Publié par la Société du chemin de fer du Jura neuchâtelois. (Epuisé) — Rapport sur la crémation, 8°, pp. 41, annexé au suivant. — La Santé publique dans le canton de Neuchâtel en 1889. Rapport présenté au nom de la Commission d'Etat de Santé. Neuchâtel, 1890, pp. 136, avec des tabelles. — Et successivement le même Rapport pour les années 1890 (pp. 98), 1891 (pp. 87), 1892 (pp. 80), 1893 (pp. 106), 1894 (pp. 80), 1895 (pp. 87) et 1896 (pp. 98), tous accompagnés de tabelles. — Leçon d'ouverture du cours d'hygiène pratique. Lausanne, 1891, in 8°, pp. 35. — Instructions au public pour se défendre contre la tuberculose. Neuchâtel, Juin 1891. — Rapport adressé au conseil communal et

à la municipalité de Lausanne sur l'alimentation en eau de la ville, par le D<sup>r</sup> Nicolas (rapporteur), le D<sup>r</sup> Roth et M. K. Chavannes, ingénieur, Neuchâtel, 1897, in 8<sup>o</sup> (pp. 53).

Neuchâtel, le 11 Juin 1898.

D<sup>r</sup> EDOUARD CORNAZ.

---

## † Melchior Schuppli.

1824 — 1898.

Melchior Schuppli wurde am 29. November 1824 in Strass bei Frauenfeld geboren. Seine Eltern waren Landleute, der Vater verstarb, als der kleine Melchior 12 Jahre alt war. Auf Betreiben des Pfarrers von Gachnang kam Schuppli 16jährig ins Seminar Kreuzlingen, das unter der Leitung von Vater Wehrli stand. Nach Absolvierung des Seminarkurses vertraute man ihm die Leitung der Übungsschule des Seminars und machte ihn 19jährig zum Lehrer am Seminar selbst. Sein Wissensdrang bewog ihn aber, Kreuzlingen zu verlassen und sich zur Vervollständigung seiner Studien nach Genf zu begeben, wo eifrig Französisch, Mathematik und Naturwissenschaften gepflegt wurden. Hier entfaltete sich seine Liebe zur Botanik, die ihm zeitlebens manche frohe Stunde bereitete, hier in Genf lernte er auch seine zukünftige, treue Lebensgefährtin kennen. Nachdem Schuppli im vierten Jahre seines Genfer Aufenthaltes noch im Pensionat Janin unterrichtet hatte, wurde er 1849 an die neugegründete Sekundarschule Bischofszell im Kanton Thurgau berufen, welches Institut er rasch in die Höhe brachte. Dies verschaffte ihm weit und breit den Namen eines tüchtigen Schulmannes, so dass er 1861, abermals durch Berufung, an die Realschule St. Gallen übersiedelte. Nach fünfjähriger Thätigkeit schenkte man ihm in Anerkennung seiner Wirksamkeit das Bürgerrecht. Von 1867—69 übernahm er als Direktor die Leitung der Stickereifabrik Rittmeyer in Bruggen bei St. Gallen. Wohl hatte er eine gewisse Befriedigung, durch